COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2020

Nombre de conseillers en Exercice : 23

Présents : 22 puis 23 à partir de 19h18 Votants : 22 puis 23 à partir de 19h18

L'an deux mil vingt le 26 du mois de mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clair de la Tour, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Jean-François DELDICQUE, Maire sortant, qui a procédé à l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020.

PRESENTS: Mmes et MM. Patrick BLANDIN, Jacqueline GUICHARD, Michel BELANTAN, Maude SCHWARZ, Dominique BOSHART, Kathia VENDOIS, Jean-Yves BEC, Chrystelle GERLAND, Cédric MOREL (arrivé à 19h18), Cécile BOUSQUET, Rémi SAUVESTRE, Caroline COTTE, Alexandre VERRECCHIA, Audrey COLLOT, Emmanuel EGLAINE, Pascale GAUD, Pascal GUERIN, Gabrielle NOBLIA, Grégory LACH, Jean-François DELDICQUE, Maela FREMY, Vincent LE SOURD, Perrine CRETEL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame NOBLIA Gabrielle

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-François DELDICQUE, Maire, qui après un discours, a effectué l'appel des membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Gabrielle NOBLIA a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (Art. L. 2121-15 du CGCT). Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Jean-Yves BEC et Mme Audrey COLLOT

1° ELECTION DU MAIRE: Délibération N° 2020-05-1

Madame Jacqueline GUICHARD, doyenne d'âge du Conseil Municipal, assisté de Mme Maude SCHWARZ, benjamine président l'élection du Maire par les 22 conseillers municipaux en exercice et présents.

Se déclare candidat : Monsieur Patrick BLANDIN ;

A l'issue des opérations de vote à bulletins secrets : 22 enveloppes ont été comptabilisées. La majorité absolue s'élevant à 12 suffrages.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- 4 bulletins nuls ou blancs
- 22 suffrages exprimés.

M. Patrick BLANDIN a obtenu 18 voix

Monsieur Patrick BLANDIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamé Maire de ST CLAIR DE LA TOUR au 1^{er} tour de scrutin et a revêtu les insignes de sa fonction.

2° - DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE Délibération N° 2020-05-2

M. Patrick BLANDIN, Maire, a assuré la présidence du Conseil Municipal.

Il a indiqué qu'il convenait de délibérer sur le nombre d'adjoints du Maire. Compte-tenu de l'effectif du conseil municipal : 23 conseillers municipaux, le nombre d'adjoints ne peut être supérieur à 30 % de cet effectif, soit 6 adjoints.

Il a été proposé au conseil municipal de voter la création de 5 postes d'adjoints au Maire. Après en avoir délibéré et par 0 voix contre, 1 abstention et 22 voix pour, le Conseil Municipal a décidé la création de 5 postes d'Adjoints au Maire.

3°. - ELECTION DES 5 ADJOINTS AU MAIRE - Délibération N° 2020.05-3

M. Patrick BLANDIN, Maire, a indiqué qu'une liste de 5 Adjoints au Maire était proposée, composée de :

Mme Jacqueline GUICHARD, M. Michel BELANTAN, Mme Maude SCHWARZ, M. Dominique BOSHART, Mme Kathia VENDOIS.

Il n'y a pas eu d'autre proposition de liste d'adjoints au Maire.

Il a été procédé au vote à bulletins secrets. Les 23 enveloppes ont été comptabilisées et le dépouillement a donné les résultats suivants. La majorité absolue étant de 12 suffrages :

Bulletins blancs ou nuls : 3 – liste présentée : 20 voix.

La liste composée de Mme Jacqueline GUICHARD, M. Michel BELANTAN, Mme Maude SCHWARZ, M. Dominique BOSHART, Mme Kathia VENDOIS a été élue à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin.

Mme Jacqueline GUICHARD a été élue 1ère Adjointe au Maire, M. Michel BELANTAN a été élu 2ème Adjoint au Maire Mme Maude SCHWARZ a été élue 3ème Adjointe au Maire M. Dominique BOSHART a été élu 4ème Adjoint au Maire Mme Kathia VENDOIS a été élue 5ème Adjointe au Maire.

La séance a été levée à 19h35